

Information – Qualité de l'eau

Qualité de l'eau potable en 2024 – AIEB, réseau de distribution inférieur (Lussy-sur-Morges, Lully & Tolochenaz).

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau intercommunal provient de de la SAGEP, de la commune d'Etoy et de notre captage de la Chenaillette (Villars-sous-Yens). En cas d'interruption ou besoin, la redondance est assurée via le réseau d'Etoy (augmentation du pompage) ou via le réseau de Morges.

Traitement

L'eau en provenance de la SAGEP est traitée sur le puit de captage à l'aide d'un appareil d'irradiation UV. Le reste de l'eau distribuée ne nécessite, en principe, pas de traitement.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte 11 prélèvements par année (6 dans le réseau supérieur & 5 dans le réseau inférieur) effectués par notre service des eaux.

Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

Paramètres physico-chimiques *(ressortant de l'analyse complète dans le réseau de distribution)*

La valeur d'un des métabolites du fongicide chlorothalonil est supérieur à la valeur maximale admise de 0,1 µg/l. Le CODIR de l'AIEB a déjà pris des mesures (dilution avec de l'eau exempte de chlorothalonil) et va surveiller dans le cadre de son autocontrôle l'évolution de cette valeur. Le CODIR suit également de manière régulière les différents tests effectués dans le canton pour éliminer cette substance de l'eau.

Dureté totale : 31.3° f, soit une eau dure

Température moyenne	21.2	°C
Calcium	90	mg/l
Magnésium	21.5	mg/l
Sodium	8.9	mg/l

pH	7.5
Chlorures	12.9 mg/l
Nitrates	---- mg/l
Sulfates	26 mg/l

Remarques : néant

Informations utiles

En cas de questions supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition via le mail administration@aieb.ch

En cas de problèmes, fuites ou accidents, le service d'urgence est atteignable au tél: **021 802 22 90**